

Sauvêtre P. - *Governmentality studies* et écologie politique

Pierre Sauvêtre, Docteur en science politique de l'IEP de Paris, chargé de cours en science politique à Paris VIII, Paris, X, Paris XIII et l'IEP de Paris.

L'objet de ce texte est double. Il vise d'abord à chercher à expliciter ce que signifierait l'adoption du point de vue des *Governmentality studies* – courant d'abord anglo-saxon qui s'est constitué au début des années 1990 avec le projet de développer des enquêtes empiriques sur les manières de gouverner les sociétés en prenant pour référence une notion de Michel Foucault – pour l'étude de l'écologie politique à travers sa compréhension comme un art de gouverner les hommes en société. A l'intérieur même de ce courant, il voudrait ensuite souligner la possibilité de considérer l'écocritique comme un art alternatif de gouverner les hommes en société qui a été négligé par des études qui se sont surtout intéressées à la « gouvernementalité verte » ou à l'« éco-gouvernementalité ».

Être gouverné par l'écologie

Que peut apporter d'abord le point de vue des *Governmentality studies* à l'étude de l'écologie politique ? Le point de vue des *Governmentality studies* sur l'écologie politique ne consiste ni dans la réflexion sur l'écologie comme concept et ensemble plus ou moins systématique de propositions philosophiques ni dans l'analyse sociologique des idées et des pratiques des élus ou des militants des partis écologistes, mais il consiste à s'intéresser à la manière dont l'écologie comme forme rationnelle de pensée contribue à transformer les formes de gouvernement des sociétés contemporaines, et à travers elles aux *techniques de gouvernement écologistes*, dans leur double dimension de techniques objectives de gouvernement des populations et de techniques de soi, suivant la définition de la gouvernementalité chez Foucault comme articulation des techniques de gouvernement des autres et des techniques de soi. L'écologie devient « politique » dès lors que la considération qualitative des rapports entre l'homme et son environnement devient l'index de référence des techniques suivant lesquels les hommes sont gouvernés en société. Ce point de vue s'intéresse au « rapport des écologistes à la politique » en un sens élargi, puisque les « écologistes » ne désignent pas tant les individus qui se revendiquent de l'écologie politique comme doctrine, mais tous les individus dont les conduites se rapportent à l'écologie comme référence pour l'action, y compris lorsque ces conduites ne sont pas réfléchies et revendiquées par soi mais conduites par d'autres.

Les *Governmentality studies* ne forment cependant pas une école homogène et on peut distinguer plusieurs vagues associées à des orientations différenciées dans l'émergence de ce courant. Une première vague anglo-saxonne a consisté à comprendre les études de gouvernementalité comme l'analyse des formes de gouvernement extra-étatiques à travers la volonté d'attirer l'attention sur le fait que les modes et les espaces de gouvernement des hommes, loin de se limiter à l'État, étaient en réalité multiples⁶⁹ : le gouvernement ne se limite précisément pas au « gouvernement » au sens du pouvoir

exécutif mais il inclut aussi le gouvernement des hommes sur les femmes, des parents sur les enfants, des maîtres sur les élèves, des médecins sur les patients, des juges sur les condamnés, etc. Dans le cas de l'écologie, Stephanie Rutherford⁷⁰ a récemment montré comment quatre dispositifs de gouvernementalité, se situant en-deçà ou au-delà de l'État, cherchaient, chacun d'une façon différente, à encadrer notre compréhension et notre expérience du traitement de l'environnement : la galerie de la biodiversité du musée américain d'histoire naturelle à New-York propose une évaluation scientifique de la nature globale menacée ; le parc à thème du Royaume des Animaux Disney à Orlando montre qu'une entreprise peut organiser avec succès un projet environnemental ; l'éco-tour des parcs nationaux de Yellowstone et Grand Teton cherche à fonctionner comme une école pour la formation d'une sensibilité esthétique naturelle en fournissant la grammaire visuelle d'une nature originelle nationale ; enfin le film *An Inconvenient Truth (Une vérité qui dérange)* présenté par Al Gore conduit à considérer le rapport à l'environnement d'un point de vue moral. Selon Rutherford, ces dispositifs disparates s'articulent néanmoins dans la formation d'une « gouvernementalité verte » (*green governmentality*) reposant sur la vérité partagée de la préservation nécessaire d'une nature (fantasmée comme) originelle contre sa marchandisation destructrice, et quand bien même – ainsi que David Harvey l'a montré à propos de la valorisation capitaliste des « terroirs » dans le cas du commerce du vin⁷¹ – cette nature originelle est elle-même le produit de la valorisation capitaliste. Ils contribuent ensemble à la formation d'un soi dont les expériences consuméristes sont écologiquement gouvernées. L'effet tactique du dispositif de « gouvernementalité verte » ou d'« éco-gouvernementalité » ainsi réfléchi, en promouvant la « nature » comme un espace sanctuarisé⁷², est de rendre impensable toute nouvelle approche de la « nature », toute autre manière de réinvestir l'environnement à partir d'une autre rationalité que la rationalité marchande, au nom même de la nocivité de cette dernière.

La question ainsi portée par les *Governmentality studies* : « quels sont les différents modes du gouvernement par l'écologie, dans la multiplicité de leurs dispositifs et de leurs usages ? », permet de sortir du piège de la question abstraite et simplificatrice : « comment faire progresser la conscience écologiste ? » qui permet à n'importe quel dispositif de détourner le problème écologique à son profit. Slavoj Žižek souligne par exemple comment la marque Starbucks a fait sa publicité en reversant à des paysans pauvres le coût supplémentaire de ses cafés ce qui a pour effet d'inclure dans l'expérience de la consommation elle-même la « bonne action écologique » qui pouvait résulter jusqu'ici du sursaut d'un sujet divisé se sentant coupable d'avoir participé à l'immoralité du capitalisme⁷³. Le problème n'est donc pas celui de la progression de la conscience écologique mais celui du type de rationalité à

⁷⁰ Cf. Stephanie Rutherford, *Governing the Wild. Ecotours of power*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2011.

⁷¹ Cf. David Harvey, *Géographie de la domination*, tr. fr. N. Vieillescazes, Paris, Les prairies ordinaires, 2008.

⁷² Ce qui, comme le souligne l'appel à contribution de ce colloque, la place davantage du côté de l'environnementalisme comme protection de la nature que de l'écologie comme transformation des causes de sa dégradation et de celle du monde vécu.

⁷³ Cf. Slavoj Žižek, *Après la tragédie, la farce !*, tr. fr. D. Bismuth, Paris, Flammarion, 2010, p. 86-87.

⁶⁹ Cf. Graham Burchell, Colin Gordon et Peter Miller (dir.), *The Foucault Effect. Studies in governmentality*, Chicago, University of Chicago Press, 1991.

l'intérieur duquel on choisit de se situer pour inscrire la question écologique dans un projet politique.

Gouverner l'État par l'écologie

Une deuxième vague du courant des *Governmentality studies*, davantage allemande, a cherché à remettre la question de l'État au centre des recherches sur les formes de gouvernementalité⁷⁴, plus conformément à la démarche de Foucault qui réfléchissait l'État comme « l'effet mobile d'un régime de gouvernementalités multiples »⁷⁵. L'État est moins un état qu'un procès qui consiste dans la convergence, l'articulation et la centralisation de gouvernementalités multiples. Si cela ne doit pas signifier pour autant que toute forme de gouvernementalité se résorbe dans l'État, celui-ci appartient pleinement au champ de la gouvernementalité qui consiste précisément à étudier, en relation avec une histoire contingente de la rationalité, les transformations contingentes, historiques mais aussi spatiales⁷⁶, de l'articulation entre différentes formes de gouvernementalité à différents niveaux. De ce point de vue, la question qui mérite alors d'être posée est celle de la possibilité d'un art de gouverner l'État qui prendrait l'écologie pour index de vérité de ses pratiques gouvernementales. C'est là une question qui, nous semble-t-il, a été négligée par les travaux sur la « gouvernementalité verte » ou « l'éco-gouvernementalité » qui se sont surtout intéressés à la manière dont la problématique de l'écologie avait été intégrée comme une composante des politiques publiques⁷⁷, mais non pas comme référence globale pour le gouvernement des hommes en société. En un sens, ces travaux ont adressé, du point de vue de la gouvernementalité, la question de *l'écologie en politique* mais pas celle de *l'écologie politique* à proprement parler, au sens d'un projet de gouvernement reposant sur une rationalité de type écologique.

Cela tient aussi pour partie au fait qu'ils se sont focalisés sur les techniques de gouvernement en place en laissant dans l'ombre les contre-conduites cherchant à faire face à la gouvernementalité officielle. Or ce sont parmi ces contre-conduites que l'on peut trouver les réflexions et les pratiques associées à la référence à l'écologie comme critère général de vérité pour un nouvel art de gouverner. L'histoire des arts de gouverner – Foucault l'a souligné – fonctionne par crises successives : c'est lorsque les techniques objectives associées à une forme de rationalité gouvernementale cessent de pouvoir motiver les processus de subjectivation d'une partie de la population que la gouvernementalité officielle rentre en crise et que peuvent émerger sur le devant de la scène les formes de contre-conduites qui la critiquaient dans l'ombre. De ce point de

⁷⁴ Cf. Bob Jessop, « Constituting Another Foucault Effect: Foucault on Statehood and Statecraft », in Ulrich Bröckling, Susanne Krassman et Thomas Lemke (dir.), *Governmentality: current issues and future challenges*, New York/Oxon, Routledge, 2011, p. 56-73.

⁷⁵ Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1979*, Paris, Seuil/Gallimard/EHESS, p. 79.

⁷⁶ Cf. James Ferguson et Akhil Gupta, « Spatializing States : toward an ethnography of neoliberal governmentality », *American ethnologist*, vol. 4, n°29, 2002, p. 981-1002.

⁷⁷ Cf. Arun Agrawal, *Environmentality: Technologies of government and the making of subjects*, Durham, Duke University Press, 2005; Timothy Luke, « Environmentality as Green Governmentality », in Eric Darier, *Discourses of Environment*, Oxford, Blackwell, 1999.

vue, l'histoire de la crise de l'État de police qui a débouché à la fin du XVIII^{ème} siècle sur l'émergence du libéralisme comme matrice du gouvernement des hommes est instructive pour comprendre les rapports qui lient aujourd'hui la crise de la gouvernementalité néolibérale à l'émergence d'un projet écologique de gouvernementalité étatique. A l'époque, le surcroît de réglementation qui entourait le marché s'avérant incapable de résoudre les crises répétées de famine associées à la mauvaise répartition des denrées a fait basculer le marché d'un lieu de justice distributive à un lieu de véridiction, au sens où les prix n'étaient plus ce que les pratiques gouvernementales devaient réguler, mais se sont constitués au contraire sous l'effet de la problématisation libérale comme l'étalon de vérité sur lequel les pratiques gouvernementales devaient à présent *se réguler*⁷⁸. « Révolution copernicienne » en quelque sorte dans les rapports entre l'économie et les pratiques de gouvernement. Or c'est bien le même type de révolution copernicienne qu'il faut aujourd'hui accomplir mais en renversant non plus les rapports entre l'administration gouvernementale et le marché comme objet de réglementation indéfinie, mais à l'inverse entre le marché comme lieu de véridiction et de sollicitude du gouvernement néolibéral – que Foucault qualifie de gouvernement « pour le marché » – et la nature comme objet d'économicisation indéfinie – de marchandisation *ou* de dé-marchandisation, car cette dernière relève encore de la logique économique, fût-ce négativement. De même que la crise économique des grains a permis à l'économie politique d'enfoncer un coin dans la gouvernementalité hyperadministrative de l'État de police en faisant émerger le marché comme lieu de véridiction du gouvernement des hommes, de même la crise écologique que nous vivons doit permettre à l'écologie politique d'enfoncer un coin dans la gouvernementalité hyperéconomique de l'État néolibéral en faisant émerger la nature comme lieu de véridiction du gouvernement des hommes.

En somme, l'abord de l'écologie politique par les *Governmentality studies* implique d'une part de décaler la focale sur les contre-conduites tout en remettant l'État au centre du champ de la gouvernementalité. D'autre part, il est probable que l'avenir de l'écologie politique tienne dans la capacité de la réflexion et de la pratique politique à donner une réalisation concrète et viable à la problématisation écologique en cours dès lors que celle-ci consiste à faire de la nature un nouveau critère général de vérité pour les pratiques gouvernementales.

A la recherche d'une gouvernementalité éco-socialiste

Il y a précisément dans l'émergence, à la lisière du champ académique et du champ politique, d'un ensemble de réflexions et de pratiques actuelles sur l'« écosocialisme » de quoi satisfaire la volonté de déplacer les « *Eco-governmentality studies* » sur le terrain des contre-conduites tout en remettant l'État au centre.

Mentionner le rapport entre les *Governmentality studies* et l'écosocialisme doit être l'occasion de rappeler que Foucault, devant le besoin de combattre le néolibéralisme et sous le constat des échecs des politiques inspirés du marxisme, a pointé, sans la développer plus avant, la nécessité de l'*invention* d'une « gouvernementalité socialiste ». *Invention* car si le socialisme dispose d'une

⁷⁸ Cf. Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique, op. cit.*, p. 31-35.

rationalité historique et sociale – l'histoire de la lutte des classes –, d'une ou de plusieurs rationalité économique – l'économie planifiée, l'économie autogérée, etc. –, il ne dispose pas en revanche, souligne Foucault, d'une rationalité gouvernementale, d'un art de gouverner les hommes qui lui soit propre. L'histoire des formes de gouvernementalité socialistes est ainsi l'histoire des branchements de la gouvernementalité socialiste sur d'autres formes de gouvernementalité : soit en se branchant sur la gouvernementalité hyperadministrative de l'État de police, ce qui donne les États socialistes autoritaires voire totalitaires, soit en se branchant sur la gouvernementalité libérale, ce qui donne l'État social, soit en se branchant sur la gouvernementalité néolibérale, ce qui donne le social-libéralisme contemporain. Ce que Foucault résume en disant qu'« il n'y a pas de gouvernementalité socialiste autonome, il n'y a pas de rationalité gouvernementale du socialisme »⁷⁹. Par conséquent, « ce qui manque au socialisme, [...] c'est une raison gouvernementale, c'est la définition de ce que serait dans le socialisme une rationalité gouvernementale, c'est-à-dire une mesure raisonnable et calculable de l'étendue des modalités et des objectifs de la raison gouvernementale »⁸⁰. Ce que Foucault reproche en général à l'analyse marxiste et aux politiques se réclamant du socialisme, c'est d'être passé à côté de l'existence des relations de pouvoir. La lecture de la division de la société en classes et sa conséquence politique dans le projet de la formation d'une prise de conscience et d'une union de la classe dominée pour renverser la domination de la classe dominante ne prémunit pas contre la reproduction des relations de pouvoir entre les membres d'une même classe, comme l'a montré l'existence de l'Union soviétique. En sus de sa rationalité sociale, il est nécessaire que le socialisme se dote d'un système politique d'organisation et de codification des conduites, un dispositif général de gouvernementalité articulant des techniques calculables de gouvernement des populations à des techniques de soi désirables. Tout le problème est de savoir alors sur quelle vérité ce dispositif peut être indexé afin de réussir cette articulation.

L'écologie pourrait-elle être alors la rationalité générale dont le socialisme se soutient pour élaborer une gouvernementalité socialiste autonome et inédite en l'espèce de la gouvernementalité éco-socialiste ? C'est en ces termes nous semble-t-il que la question doit être posée pour susciter et justifier l'intérêt des *Governmentality studies* pour l'écologie en général et pour l'écosocialisme en particulier. Il s'agit moins de voir dans la crise écologique la nouvelle contradiction qui va enfin conduire le capitalisme à sa perte que de faire de la problématisation écologique l'occasion d'un nouvel art de gouverner les hommes et la matrice de leur désir de s'associer librement.

En quoi pourrait consister une gouvernementalité éco-socialiste ? L'écosocialisme, selon la définition qu'en propose Michael Löwy, est un « courant de pensée et d'action écologique qui fait sien les acquis fondamentaux du marxisme tout en le débarrassant de ses scories productivistes »⁸¹. Mathieu Agostini précise que le

« mouvement écosocialiste se différencie de certains mouvements de l'écologie politique en ce qu'il analyse l'urgence écologique non comme une crise du rapport de l'Humain en général avec la Nature mais comme une crise du lien entre un mode de production historiquement déterminé, et son environnement »⁸². Löwy souligne, suivant un parallèle avec la position marxienne sur l'État, que la construction d'un mode de production écosocialiste ne nécessite pas seulement de s'emparer du mode de production capitaliste, mais aussi de le détruire, tout en transformant du même coup radicalement les modèles de consommation dominants.

Le point de vue de la gouvernementalité implique cependant de se déplacer vis-à-vis de l'analyse du mode de production pour rechercher une « mesure raisonnable et calculable de l'étendue des modalités et des objectifs de la raison gouvernementale ». Cette orientation, sans qu'il se réfère à Foucault, c'est chez Jean-Luc Mélenchon qu'on la trouve la plus clairement affirmée : « Qu'est-ce qu'il faut avoir comme objectif ? Un objectif raisonnable et raisonné »⁸³. La mesure raisonnable de l'étendue et des objectifs des pratiques gouvernementales écosocialistes, il la trouve dans la « règle verte » – par opposition à la règle d'or du respect de l'équilibre budgétaire et du remboursement de la dette économique – qui consiste dans le remboursement de la « dette écologique » calculée à partir du retard pris à la reconstitution de ressources naturelles vis-à-vis de leur ponction : « Il y a une dette écologique à solder. Voilà ce que nous allons mettre aux postes de commande. Par bassins d'emplois, par bassins de vie, la planification écologique se donne pour objectif, par le moyen de la relocalisation, par le moyen de la modification des *process* de production, par le moyen de l'étude attentive de la façon avec laquelle les objets sont produits et échangés, de solder la dette écologique »⁸⁴. Ce qui est ici conforme à notre point de vue, c'est que l'environnement ici n'est plus d'abord un lieu d'appropriation, de marchandisation ni même de juridiction, mais un lieu de véridiction fournissant le critère de la pratique gouvernementale. Cet objectif est en outre énoncé plus précisément encore dans les 18 thèses pour l'écosocialisme qui donnent le contenu du *Premier Manifeste des Assises pour l'écosocialisme* tenues en 2012 : « Instaurer la règle verte comme boussole politique. La "règle verte" est notre indicateur central de pilotage de l'économie. [...] Elle vise à assurer notre responsabilité devant l'humanité et son écosystème en supprimant la dette écologique. Elle associe la nécessaire réduction de certaines consommations matérielles et la nécessaire relance de certaines activités avec la prise en compte systématique de l'empreinte écologique générée. [...] nous adoptons comme moyen d'évaluation des politiques publiques, de retarder chaque année le "jour du dépassement global". Il s'agit de la date où nous avons prélevé à l'échelle mondiale le volume de ressources renouvelables égal à ce que la planète est en mesure de régénérer et où nous avons produit les déchets qu'elle est capable de digérer. Notre objectif est de la repousser au 31 décembre, c'est-à-dire de neutraliser notre empreinte écologique »⁸⁵. La « règle verte » est bien en ce

⁷⁹ *Ibid.*, p. 93.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Michaël Löwy, *Écosocialisme. L'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*, Paris, Mille et une nuits, 2011. Pour une brève histoire de l'écosocialisme, cf. aussi Michael Löwy, « Sources et ressources de l'écosocialisme », *Ecorev' Revue Critique d'Écologie Politique*, n°41, p. 14-16.

⁸² Mathieu Agostini, « Quel mode de production écosocialiste ? », *Ecorev'*, op. cit., p. 104.

⁸³ Jean-Luc Mélenchon, *La règle verte*, Paris, Bruno Leprince, 2012, p. 124.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 125-126.

⁸⁵ Premier Manifeste des Assises pour l'écosocialisme, 18 thèses

sens un critère calculable d'évaluation de l'action publique qui définit l'étendue des modalités, les objectifs et les domaines que se donne la planification écologique.

Pour définir une gouvernementalité écosocialiste, la planification écologique ne doit cependant pas seulement venir d'en haut et se limiter à un outil d'objectivation des techniques de gouvernement. Elle doit articuler ce « socialisme objectiviste » lié à des instruments d'objectivation scientifique à un « socialisme subjectiviste » associé à des « conduites socialistes de soi »⁸⁶. A ce titre, Mathieu Agostini remarque que la planification écologique est aussi une planification démocratique consistant dans une intervention populaire, d'en bas, pour définir les besoins sociaux et les grandes orientations écologiques. Dans le cas de l'énergie par exemple, plutôt que produire de l'énergie et d'en chercher ensuite à tout prix les débouchés, un service public de l'énergie pourrait « produire des économies d'énergie autant que de l'énergie »⁸⁷ en s'appuyant sur les savoirs techniques des salariés (et comme cela aurait pu être le cas du procédé ULCOS soutenu par les ouvriers de Florange pour la production d'acier, s'il n'avait été finalement rejeté). La planification écologique se définit finalement comme la rencontre entre des pratiques gouvernementales indexées à la règle verte et les conduites des gouvernés orientées par l'environnement comme horizon de socialisation de la production, de la consommation et de l'existence commune. La démarcation que doit accomplir l'écologie politique vis-à-vis de la conscience environnementale se situe entre une conception de la nature comme espace à préserver et une conception de l'environnement comme lieu de véridiction pour un processus socialiste de subjectivation collective.

sur l'écosocialisme, <http://ecosocialisme.com/>.

⁸⁶ Ce vocabulaire est celui de Laurent Jeanpierre, Séminaire sur « La gouvernementalité socialiste », 31 janvier 2012, <http://savoircommuns.org/tag/gouvernementalite-socialiste/>.

⁸⁷ Mathieu Agostini, « Quel mode de production écosocialiste ? », *art. cit.*, p. 108.